

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**N^{os} 3036 à 3045présenté par
Mme Fraysse

ARTICLE 9

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« 1° Au premier alinéa, les mots : « trois cents » sont remplacés par le mot : « cinquante ». ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à élargir le périmètre des entreprises dans lesquelles les employeurs sont tenus d'engager une négociation, et à augmenter la fréquence de ces consultations.

Ces amendements identiques ont été déposés par 10 députés :

Adt n°	3036	de	Mme	Jacqueline FRAYSSE
Adt n°	3037	de	M.	Marc DOLEZ
Adt n°	3038	de	M.	François ASENSI
Adt n°	3039	de	M.	Alain BOCQUET
Adt n°	3040	de	Mme	Marie-George BUFFET
Adt n°	3041	de	M.	Jean-Jacques CANDELIER
Adt n°	3042	de	M.	Patrice CARVALHO
Adt n°	3043	de	M.	Gaby CHARROUX
Adt n°	3044	de	M.	Nicolas SANSU
Adt n°	3045	de	M.	André CHASSAIGNE